



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions\Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
See herein for bid submission
instructions/
Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d'une soumission

NA
Ontario

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Master Standing Offer (RMSO)

Offre à commandes maître régionale (OCMR)

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'offre demeurent
les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
10th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto
Ontario
M2N 6A6

Title - Sujet Boxed Lunches and Prepared Sandwich	
Solicitation No. - N° de l'invitation E6TOR-22RM01/A	Date 2022-06-30
Client Reference No. - N° de référence du client E6TOR-22-RM01	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier TOR-2-45006 (006)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TOR-006-8230	
Date of Original Request for Standing Offer 2022-06-15 Date de la demande de l'offre à commandes originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-07-13 Heure Avancée de l'Est HAE	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Liao, Guo	Buyer Id - Id de l'acheteur tor006
Telephone No. - N° de téléphone (416) 697-9289 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Ontario Region	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

La modification 001 à l'invitation à soumissionner vise à :

- A) reporter la date de clôture de la demande d'offres à commandes au 13 juillet 2022;**
- B) présenter les questions et les réponses;**
- C) modifier l'annexe A, *Besoin***
- D) modifier l'annexe B – Base de paiement**
- E) modifier les pièces jointes de l'annexe B**
- F) modifier l'APPENDICE 2 pour le remplacer par l'ANNEXE A**

B) Questions et réponses

Q1. Les légumes crus assortis figurant sur certains menus ont des poids différents – 50 g et 150 g. Est-ce correct?

R1. Il faut lire 150 grammes.

Modification n° 01

Menu 2 du dîner ou souper ordinaire, produit c :

Crudités (3 variétés), emballées ou dans un contenant scellé	1 chacun	150 grammes	Aucun remplacement
---	----------	--------------------	---------------------------

Menu 4 du dîner ou souper ordinaire, produit c :

Crudités (3 variétés), emballées individuellement ou dans un contenant scellé	1 chacun	150 grammes	Aucun remplacement
--	----------	--------------------	---------------------------

Menu 6 du dîner ou souper ordinaire, produit b :

Crudités (3 variétés), emballées individuellement ou dans un contenant scellé	1 contenant	150 grammes	Aucun remplacement
--	-------------	--------------------	---------------------------

Solicitation No. - N° de l'invitation
E6TOR-22RM01/A
Client Ref. No. – N° de réf. du client
E6TOR-22RM01

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. – N° du dossier
TOR-2-45006

Buyer ID –Id de l'acheteur
TOR006
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Q2. Sur les menus de déjeuner végétariens 3, 4 et 5, la seule description est celle d'une salade. Pouvez-vous fournir les spécifications?

R2. Veuillez consulter le menu modifié à l'annexe B (ci-joint).

Q3. À la page 43 (annexe A), l'une des exigences est que la durée de conservation soit d'au moins 14 jours à compter de la date de livraison. Étant donné que la majorité des boîtes-repas doivent contenir des fruits frais, le maintien de la fraîcheur des fruits pendant une si longue période entraînerait un risque supplémentaire. Y a-t-il une raison opérationnelle particulière pour demander une durée de conservation aussi longue?

R3. Le Canada a besoin d'une durée de conservation d'au moins 14 jours en raison des exigences opérationnelles de dernière minute. Souvent, les cuisines reçoivent des demandes de boîtes-repas de clients pour le lendemain. Les cuisines conservent les boîtes-repas dans leurs réfrigérateurs pour répondre à ces demandes. Si les sandwichs et les légumes frais sont emballés sous atmosphère modifiée (EAM), ils devraient rester frais pendant plus de 14 jours.

Q4. À l'annexe B – Copie de travail de la feuille de calcul des soumissionnaires, plusieurs boîtes-repas dont le code d'article varie de 6M001 à 6M085 n'ont pas de répartition pour leur contenu. Veuillez préciser les spécifications de ces boîtes-repas.

R4. Veuillez consulter la copie de travail modifiée (ci-jointe) pour les soumissionnaires. Certains articles ont été supprimés de la liste.

Q5. À l'annexe B – Copie de travail de la feuille de calcul des soumissionnaires, il y a 48 articles pour les boîtes-repas, mais seulement 30 recettes.

R5. Veuillez consulter la réponse 4 (R4) ci-dessus à la question 4 (Q4) ainsi que la copie de travail modifiée (ci-jointe).

Q6. Processus de renouvellement de soumission tous les six mois – Le Canada serait-il disposé à offrir une révision de prix en fonction de l'inflation aux fournisseurs retenus plutôt que d'exécuter le processus de renouvellement de soumission?

R6. Non.

C) Modifier l'annexe A – Besoin

Modification n° 02

À l'annexe A – Besoin,

Insérer :

Appendice 3 de l'annexe A

Menu du chef en option

	Menu du déjeuner		Menu du dîner ou souper	
Menu ordinaire	Remplacement du menu original n°		Remplacement du menu original n°	
	Description du menu du chef		Description du menu du chef	
Menu végétarien	Remplacement du menu original n°		Remplacement du menu original n°	
	Description du menu du chef		Description du menu du chef	
Menu halal			Remplacement du menu original n°	
			Description du menu du chef	

D) Modifier l'annexe B – Base de paiement

Modification n° 03

À la page 75, à l'annexe « B » – Base de paiement, Note à l'intention des offrants

Insérer :

5. Instructions sur le menu du chef en option

Les offrants peuvent proposer leur propre « menu du chef » en guise de remplacement des menus originaux.

Remarque : Le menu du chef en option ne fera pas l'objet d'une évaluation. L'évaluation financière sera fondée sur le menu original. Le prix du « menu du chef » proposé sera le même que celui du menu original qui sera remplacé. Le Canada se réserve le droit de commander le menu original ou bien le « menu du chef ».

E) Modifier les pièces jointes de l'annexe B

Modification n° 04

Supprimer : Toutes les pièces jointes de l'annexe B.

Insérer : L'annexe B – Base de paiement Rev.1 pour les zones 1 à 6

Solicitation No. - N° de l'invitation
E6TOR-22RM01/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E6TOR-22RM01

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
TOR-2-45006

Buyer ID -Id de l'acheteur
TOR006
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

F) Modifier l'APPENDICE 2 pour le remplacer par l'ANNEXE A

Modification n° 05

À l'APPENDICE 2 de l'ANNEXE A

Insérer :

- i) La teneur totale en sodium des sandwichs devrait être de 690 mg et ne pas dépasser 1 365 mg, ce qui comprend la viande, le fromage, le pain, la tartinade ou les autres condiments ou garnitures.
- j) Au moins un sandwich doit : être fait de produits à grains entiers contenant au moins 2,5 g de fibres.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.